

Développement de l'arrière-pays

Dualité économique : comment rompre la fracture ?

Innocent M'BADOUMA
Libreville / Gabon

QUAND on parcourt l'arrière-pays, on est frappé par le peu de structuration économique des zones rurales. Comment rompre cet écart entre les centres urbains où se concentrent l'essentiel des activités économiques, et un arrière-pays souvent en manque d'activités productives ?

Le Plan stratégique Gabon émergent (PSGE) se caractérise par le développement des pôles de compétitivité dont les noyaux se fondent sur des zones économiques spéciales. Et la Stratégie nationale d'industrialisation du Gabon est venue renforcer l'idée de création de zones économiques à régime privilégié sur l'étendue du territoire national, afin de réduire la dualité écono-

mique ou le contraste existant entre centres urbains et zones rurales.

Ce qui se passe aujourd'hui au centre-sud du Gabon, entre Fougamou et Lémbamba, montre qu'une dynamique économique est possible dans l'arrière-pays. En effet, la société Olam et ses palmeraies participent à la mise en place progressive d'un bassin agro-industriel sur l'axe " Fougamou-Mouila-Ndendé-Lémbamba ".

Malheureusement, d'autres zones économiques prévues dans la Stratégie nationale d'industrialisation tardent à prendre corps. Au point où, faute d'éclairage nouveau, l'opinion se demande ce qui coince et comment lever les obstacles ?

Pour de nombreux observateurs et analystes économiques, plusieurs préalables ne sont pas remplis. D'abord, l'énergie.



Photo : Innocent M'BADOUMA

Outil de développement de Kabaga, la coopérative s'est exportée à l'international. Ici, lors du Siam au Maroc.

Qu'il s'agisse de l'usage domestique pour fixer les populations aujourd'hui acquis à la modernité, ou des commerces et des industries, la fourniture de

électricité est un élément déterminant pour la modernisation des secteurs agricoles.

Ensuite, les infrastructures routières pour faciliter l'écoulement des produits, la circulation des biens et des personnes.

Le troisième levier d'un possible développement des localités rurales repose sur l'attitude des collectivités locales et des opérateurs économiques. La faute à la désorganisation des acteurs, mais aussi à

une faible organisation des filières autour des valeurs de terroir ou des inter-professions solides.

Au sujet des collectivités, les audits du programme Acteurs des réseaux territoriaux du Gabon (Art Gold Gabon) sur le fonctionnement des collectivités locales ont montré que la gouvernance locale souffre de plusieurs maux. En attendant la décentralisation, les réponses apportées n'ont pas été de nature à asseoir une gouvernance

de développement. Les responsables des collectivités ont souvent manqué de vision stratégique pour le développement des localités. C'est pourquoi, les jumelages n'ont que peu donné les fruits escomptés. Aujourd'hui, il est question de faire des collectivités locales des catalyseurs de " la petite économie rurale ".

Quant à l'attitude des agents économiques, il est à déplorer un attentisme ou un renoncement à l'entrepreneuriat, pour des raisons liées à l'écosystème socio-économique et des inhibitions culturelles. Pourtant, l'exemple de la Coopak, dans la localité de Kayé, entre Akiéni et Bongoville, montre, s'il en est besoin, que l'agriculture rurale et la transformation des produits agricoles peuvent être un catalyseur de développement économique de l'arrière-pays. Cette coopérative a freiné l'exode rural, avec près de 450 emplois créés à Kabaga. Mieux, elle a engendré le mouvement inverse, un flux migratoire vers le village. Le maillage du territoire national, du nord au sud, de l'est à l'ouest, par de telles coopératives peut donc réduire la dualité économique.

Gestion durable des écosystèmes forestiers en Afrique centrale

Mise en place d'un fonds régional d'appui aux autochtones



Photo : Chris OYAME

Les représentants de la délégation gabonaise (2è et 3è à partir de la gauche), lors des travaux de Douala 2.

C.O
Douala/Cameroun

DOUALA, capitale économique du Cameroun, a abrité, du 10 au 13 avril 2017, un atelier sous-régional sur le thème "les mécanismes de financement pour la gestion durable des écosystèmes forestiers en Afrique centrale". Organisé par le Réseau des populations autochtones et locales de l'Afrique centrale (Repaleac), ce séminaire avait pour objectif de faciliter et renforcer l'implication des populations autochtones et locales dans la gouvernance et la gestion des ressources naturelles dans le bassin du Congo, à travers la mise en place d'un fonds régional d'appui aux autochtones.

D'où la participation d'une cinquantaine de personnalités et d'organismes venus de différents pays de la sous-région. En l'occurrence, le secrétaire exécutif adjoint de la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac), le représentant du comité de pilotage régional de la Conférence sur les écosystèmes de la forêt dense et humide de l'Afrique centrale (CEFDHAC), la Coordination sous-régionale et les délégués des réseaux nationaux du Repaleac dont celui du Gabon, représenté par sa présidente, Jeanne Marthe Minkoué-Mi-Ella.

Lors de cet atelier, les participants ont planché sur la reformulation des objectifs spécifiques à atteindre. Il s'agit, notamment, des besoins spécifiques des peuples autochtones,

du document de travail sur le diagnostic de perception de la CEFDHAC et de ses réseaux, élaboré avec l'appui de l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ). En ligne de mire également, le Projet d'appui à la Comifac et des aspirations actuelles des Peuples autochtones de l'Afrique centrale (PAL/AC), au vu des défis et opportunités auxquels ils font face.

Au terme desdits travaux, les participants ont validé les premières moutures des documents faisant état du cadre stratégique du Repaleac à l'horizon 2025, celle de la planification des étapes relatives à l'élaboration d'un projet, ainsi qu'une feuille de route pour le développement dudit cadre stratégique, avec des échéances pour l'étape de préparation à finaliser.



Organisation des Nations Unies
pour l'Alimentation et l'Agriculture

Appel d'offres

Le Bureau Sous-régional de la FAO pour l'Afrique Centrale lance un Appel d'offres sur plusieurs lots dont la composition est ci-dessous :

- Lot 1 :** Travaux de construction d'un bâtiment opérationnel à AKANDA ;
- Lot 2 :** Installation d'un groupe électrogène de 110KVA ;
- Lot 3 :** Partenariat pour les prestations d'hôtellerie ;
- Lot 4 :** Livraison de diverses fournitures de bureau ;
- Lot 5 :** Vente des encres pour divers photocopieurs ;
- Lot 6 :** Acquisition des semences et outils agricoles ;
- Lot 7 :** Conception d'un système d'information dédié aux Eleveurs du Gabon.

Le détail comportant toutes les spécifications techniques liées à cet appel d'offres est disponible à son siège, sis avant l'échangeur du LPIG, face au Conseil Economique et Social (Immeuble en partage avec le CICIBA).

La date limite du dépôt des offres sous pli fermé est fixée au vendredi 28 Avril 2017 à 12h00, à la réception de son siège.